

# Le contexte socio-économique et la parentalité



Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec, financée par le ministère de la Famille

Plusieurs études ont démontré des liens entre le contexte socioéconomique et le développement des enfants. « Les enfants qui vivent en situation de défavorisation économique sont plus susceptibles de manquer de stimulation durant la petite enfance et de vivre un niveau élevé de stress, ce qui peut affecter leur développement sur le plan cognitif, émotionnel ou physique. (Desrosiers et Tétreault 2012 ; Tétreault et Desrosiers 2013 ; Desrosiers et autres 2016 ; ASPC 2018 ; Sow et autres 2022). »<sup>1</sup>

La situation économique défavorable des enfants est principalement due aux difficultés rencontrées par leurs parents et à leur environnement. Les problèmes financiers peuvent entraîner des conséquences telles qu'un logement de qualité inférieure, de l'insécurité alimentaire et des limitations dans la participation des parents et des enfants à des activités sociales, sportives ou culturelles. Pour subvenir à leurs besoins, certains parents doivent parfois cumuler plusieurs emplois, ce qui réduit le temps consacré à leur famille.

Nous allons explorer l'influence du revenu familial ou du niveau de scolarité de l'un ou l'autre des parents sur différentes sphères affectant l'expérience parentale. Selon les résultats issus de l'enquête, 16,7 % des ménages ont un revenu considéré comme faible, 34,9 % comme moyen-faible et 48,4 % comme moyen-élevé ou élevé. En ce qui concerne le degré de scolarité, 46 % des parents ont un diplôme de niveau universitaire, 21,1 % de niveau collégial, 26,3 % de niveau secondaire et 6,7 % des parents n'ont aucun diplôme. Sans établir un lien direct entre le niveau de revenu et le degré de scolarité, on voit que la majorité des familles (62,3 %) dont le plus haut diplôme obtenu par l'un ou les deux parents est de niveau universitaire ont un revenu familial étant dans la catégorie moyen-élevé ou élevé tandis que plus des trois quarts des familles dont le plus haut diplôme obtenu par l'un ou les deux parents est de niveau secondaire (77,2 %) ou qui n'ont aucun diplôme (92,3 %) se situent dans la catégorie de revenu moyen-faible ou faible. Les diplômés de niveau collégial se situent quant à eux en majorité dans la classe moyenne faible ou moyenne élevée à 72,9 %.

## Expérience parentale

L'expérience parentale est évaluée selon 5 aspects : la satisfaction parentale, le stress parental, la gestion parentale, le rythme de la vie quotidienne perçu par les parents et la pression que ceux-ci s'imposent.

- Les parents qui vivent dans un ménage à faible revenu ont globalement une expérience parentale un peu plus positive à l'exception du niveau de stress parental ressenti et ceux qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants ont une expérience parentale un peu plus ardue<sup>4</sup>
- Les parents détenant un diplôme de niveau universitaire sont en plus forte proportion à vivre un stress parental plus élevé que ceux ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires
- Les parents les plus scolarisés (diplôme collégial ou universitaire) font aussi partie de ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir un rythme de vie très exigeant comparativement à ceux ne détenant aucun diplôme ou tout au plus de niveau secondaire
- La proportion de parents ayant un niveau de satisfaction parentale élevé est plus forte chez les parents n'ayant aucun diplôme que ceux ayant complété leurs études secondaires, collégiales et universitaires
- Les parents n'ayant aucun diplôme sont également en plus faible proportion à avoir une gestion parentale considérée comme difficile contrairement aux parents détenant un diplôme de niveau collégial ou universitaire

## Qu'est-ce que le revenu médian au Québec ?

« Pour une personne vivant seule, la mesure de faible revenu correspond à un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian « ajusté » des Québécoises et Québécois pour une année donnée. En 2021, on estime que le revenu individuel médian ajusté avant impôt est de 53 718 \$. Les ménages ne comptant qu'une seule personne et dont le revenu est inférieur à 26 859 \$ sont donc considérés comme étant à faible revenu selon la MFR. Quant aux ménages de deux personnes ou plus, ils sont considérés comme étant à faible revenu lorsque leur revenu est inférieur au produit de la multiplication de 26 859 \$ par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage. »<sup>2</sup>

**53 718 \$**

## Revenu familial et perception de la situation économique

« Est-ce que les parents qui vivent dans un ménage à faible revenu sont les mêmes que ceux qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille? »

Les résultats de l'enquête montrent une certaine inadéquation entre les deux indicateurs. En effet, parmi les parents vivant dans un ménage à faible revenu, un peu moins de la moitié (46 %) déclarent que leurs revenus sont suffisants alors que 54 % les jugent insuffisants. Notons également que le tiers (34 %) des parents vivant dans un ménage à revenu moyen-faible perçoivent leurs revenus comme insuffisants. »<sup>3</sup>

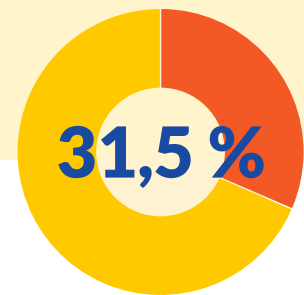
## Santé des parents et de leurs enfants

Quelles sont les données saillantes relatives à la santé des parents et de leurs enfants, en lien avec le revenu ou le niveau de scolarité? En ce qui concerne les caractéristiques associées à la perception de l'état de santé des parents, mentionnons d'entrée de jeu que les écarts entre les données les plus marquants sont associés au niveau de scolarité des répondant(e)s. En effet, les parents détenant un diplôme universitaire sont plus nombreux en proportion à percevoir leur santé comme excellente (19 %) comparativement à chacun des autres niveaux de diplôme ainsi que ceux n'en ayant pas. Les parents n'ayant aucun diplôme sont pour leur part plus susceptibles de considérer leur santé comme passable ou mauvaise (19 %) vis-à-vis de chacun des autres groupes.

Parmi les parents qui n'ont aucun problème, d'incapacité, de maladie ou de trouble chronique les limitant dans leurs activités quotidiennes ou leur rôle parental, on compte une plus grande proportion de parents détenant un diplôme de niveau universitaire (83 %) vis-à-vis de chacun des autres groupes, par exemple ceux ne détenant aucun diplôme (78 %).

Du côté des enfants, la proportion de parents vivant avec au moins un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement est plus élevé chez les parents dont la famille compte un parent sans diplôme (31,5 %) que ceux vivant dans une famille de niveau universitaire (20,4 %) ou même de niveau collégial (25,3 %).

**Près du tiers** des familles dont le parent seul ou les deux parents n'ont **aucun diplôme** ont au moins un enfant avec un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement



## Écrans et parentalité

« Si l'utilisation que les enfants font des écrans suscite de l'intérêt tant dans le milieu de la recherche que dans la classe politique, celle que font les parents n'est pas non plus à négliger, car ces derniers sont généralement les premiers modèles de leurs enfants. Leur utilisation des écrans, leurs croyances quant à leurs répercussions sur le développement de leurs enfants ainsi que les pratiques parentales qu'ils adoptent (limites, règles, etc.) sont tous des facteurs à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse à l'utilisation que font les enfants des écrans (Hong et autres 2019 ; Domoff et autres 2020)<sup>5</sup>. »

Puisque les conflits parents-enfants peuvent affecter le climat familial et, par conséquent, le bien-être des enfants et des parents, il convient de se pencher plus amplement sur les caractéristiques associées à la proportion de parents qui disent que les écrans créent des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants. À ce propos, les résultats de l'enquête révèlent que cette proportion est plus élevée chez les parents détenant un diplôme de niveau universitaire (39 %) et diminue avec le niveau de scolarité. De plus, les familles vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (38 %) sont également plus nombreuses chez qui les discussions autour des écrans créent des conflits que celles à faible revenu (31 %) ou à revenu moyen-faible (33 %) ainsi que celles percevant leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (37 % contre 34 % suffisants).

De plus, la proportion de parents pour qui la gestion des écrans est considérée comme très difficile passe de 17 % chez les parents sans diplôme à 29 % chez ceux qui possèdent un diplôme de niveau universitaire. Les familles considérant que leurs revenus sont insuffisants pour répondre aux besoins de base de sa famille (29 % contre 24,2 % avec des revenus suffisants) sont aussi plus nombreuses à dire vivre une gestion des écrans très difficile. Finalement, les parents ayant un diplôme universitaire sont en plus forte proportion à estimer avoir un niveau d'interférence élevé dans la relation parents-enfants à 17 %, alors que ceux sans diplôme l'estiment plutôt à 10 % et ceux dont le plus haut diplôme obtenu par l'un ou les deux parents est de niveau collégial est à 14 %.



**Les parents détenant un diplôme de niveau universitaire et ceux vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé sont plus nombreux à éprouver des difficultés à gérer l'utilisation que leurs enfants font des écrans, à ce que les écrans engendrent des tensions et des conflits ainsi qu'à avoir un niveau d'interférence élevé dans leur relation parents-enfants**

## Relation coparentale et partage des responsabilités parentales

La relation coparentale et le partage des responsabilités ont des impacts non négligeables sur l'expérience parentale des parents au quotidien. Sans entrer dans tous les détails des chapitres de l'enquête portant sur ce sujet, voici quelques faits saillants en lien avec le revenu familial ou le niveau de scolarité des parents en contexte conjugal ou en contexte de séparation.

### Soutien de l'autre parent

- Parmi les parents en contexte conjugal ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, la proportion des mères qui considèrent le soutien de leur conjoint comme étant élevé est plus forte chez les mères qui n'ont aucun diplôme (60 %) comparativement à celles qui en détiennent un peu importe le niveau
- Chez les familles biparentales ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, la proportion de parents dont le soutien du conjoint ou de la conjointe est considéré comme élevé est plus forte chez les pères et chez les mères qui vivent dans un ménage à faible revenu (70 % pour les pères et 61 % pour les mères) et diminue plus le revenu augmente
- En contexte de séparation, le niveau de soutien de l'autre parent est considéré comme plus faible par les parents dans les ménages à faible revenu (48 %) que ceux de revenu moyen-élevé ou élevé (38 %) ou moyen-faible (41 %)

### Partage des responsabilités parentales en contexte conjugal ou de séparation

- Parmi les parents ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, plus le degré de scolarité augmente, plus la proportion de pères qui perçoivent le partage des responsabilités parentales comme étant à parts égales ou presque avec leur partenaire tend à être élevée
- Toujours parmi les parents ayant au moins un enfant issu de l'union actuelle, on constate que la proportion des mères qui mentionnent partager les responsabilités parentales de manière égale ou presque avec leur partenaire est plus élevée chez celles vivant dans un ménage à faible revenu (49 %) que dans les ménages de revenu moyen-élevé ou élevé (40 %)
- La proportion de pères qui mentionnent que c'est leur partenaire qui assume le plus souvent les responsabilités parentales, on note qu'elle est plus élevée, entre autres, chez ceux n'ayant aucun diplôme (49 %) que chez les pères qui détiennent des parents détiennent tout au plus un diplôme de niveau collégial (32 %) ou universitaire (26 %) et les pères vivant dans un ménage à revenu moyen-élevé ou élevé (34,3 %) qu'à faible revenu (27 %)
- Parmi les parents ayant au moins un enfant issu d'une union antérieure, le parent (mère ou père) assume lui-même le plus souvent les responsabilités parentales en plus forte proportion dans les ménages à faible revenu (62 %) que moyen-élevé ou élevé (45 %)

### Partage des tâches ménagères et domestiques chez les familles biparentales avec au moins un enfant issu de l'union actuelle

- Chez les familles dont le plus haut diplôme obtenu par le parent est de niveau universitaire, les pères sont en plus forte proportion à dire assumer le plus souvent les tâches ménagères (25 %). Ils sont aussi plus nombreux chez les familles à revenu moyen-élevé ou élevé (22 %) que celles à revenu moyen faible (18 %) ou faible (18 %).
- La proportion de mères qui disent assumer le plus souvent les tâches domestiques est plus élevée chez celles dont le plus haut diplôme obtenu est de niveau universitaire (34 %), comparativement à celles qui détiennent un diplôme de niveau collégial (39 %) ou secondaire (42 %). Également, les mères qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants sont aussi plus nombreuses que celles qui les considèrent comme suffisants à dire assumer le plus souvent les tâches domestiques (42 % contre 35 %).



**En contexte conjugal, la proportion de mères dont le niveau de soutien du conjoint est considéré comme étant élevé est plus forte chez les mères qui n'ont aucun diplôme**

## Réseau social : soutien de l'entourage et pression sociale

La proportion de parents dont le besoin de soutien est considéré comme élevé est plus grande chez ceux qui vivent dans un ménage à faible revenu (11,8 %) ou qui perçoivent leurs revenus comme étant insuffisants pour répondre à leurs besoins (12,6 %). D'un autre côté, les parents qui détiennent un diplôme de niveau universitaire sont plus nombreux à avoir un besoin de soutien élevé (10 %) que ceux détenant un diplôme de niveau secondaire (7 %) ou n'ayant aucun diplôme (6 %). Les parents qui ont un diplôme de niveau universitaire sont également en plus grande proportion parmi ceux dont l'entourage est peu disponible (39 %) comparativement à chacun des groupes de niveau de scolarité inférieur, de même que les familles à faible revenu (42,9 %) ou celles qui perçoivent leurs revenus comme étant insuffisants (42 %).

Étonnement, du côté de la pression sociale (famille, ami(e)s, collègues, médias sociaux, etc.), il n'y a pas de différence significative entre les différents niveaux de scolarité sur le nombre de sources de pression fréquemment ressenties. En revanche, les parents qui détiennent un diplôme de niveau universitaire sont en plus forte proportion à s'imposer très souvent de la pression (18 %) que ceux détenant un diplôme de niveau secondaire (13 %) ou n'ayant aucun diplôme (9 %). Toutefois, chez les ménages qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants, ils sont en plus grande proportion à ressentir souvent de la pression provenant de deux sources et plus (14,9 % contre 8,3 % suffisants).

### Qu'est-ce que le conflit famille-travail ?

« Les parents en emploi doivent conjuguer leurs responsabilités professionnelles et leurs responsabilités familiales. Cet équilibre peut toutefois être fragilisé lorsqu'il y a présence de conflits entre le rôle de travailleur et celui de parent. Plus les tâches s'accumulent, plus le risque de conflit est élevé, ce qui peut créer du stress. Ce conflit est bidirectionnel : les responsabilités familiales peuvent interférer avec celles du travail, et le travail peut entraîner des répercussions sur la vie familiale (Greenhaus et Beutell 1985 ; St-Onge et autres 2002 ; Tremblay 2019). »<sup>6</sup>

### Conciliation famille-travail

Selon les données de l'enquête, il y a peu de différences significatives entre le niveau de revenus ou de scolarité avec l'intensité du conflit travail-famille. Les écarts sont plus marqués du côté des caractéristiques d'emploi.

Si l'on regarde tout d'abord le nombre d'heures travaillées, la proportion de parents travaillant plus de 40 heures par semaine est plus élevée chez les parents n'ayant aucun diplôme (33 %) que ceux détenant un diplôme de niveau secondaire (28 %) ou collégial (22,3 %). D'un autre côté, plus les parents ont un diplôme élevé, plus ils disent vouloir travailler moins d'heures par semaine.

Si la plupart (71 %) des parents en emploi ont un horaire de travail dit usuel, c'est-à-dire que celui-ci est presque toujours le même et se situe généralement entre 6 h et 18 h environ, c'est tout de même 29 % des parents en emploi qui déclarent avoir un horaire de travail atypique. Cette proportion est plus élevée chez les parents qui n'ont aucun diplôme (39 %) que chez ceux qui en détiennent un de niveau collégial (32 %) ou universitaire (23 %).

Nouvelle réalité du travail en ce contexte post-pandémique, au moment de l'enquête, environ deux parents sur cinq (42 %) travaillaient de la maison sur une base régulière. Cette proportion croît de façon importante avec la scolarité des parents : elle passe de 10 % chez les parents n'ayant aucun diplôme à 60 % chez ceux qui détiennent un diplôme de niveau universitaire.

## Les trois dimensions du soutien :



soutien émotif



aide à des tâches domestiques



aide avec les enfants

## Milieu de vie

On évalue la qualité d'un milieu de vie à : la taille du domicile, les bruits du voisinage ou de l'extérieur, les relations avec le voisinage, la qualité de l'air, la sécurité du quartier, la présence et la qualité des espaces verts, la facilité de se déplacer dans le quartier et la proximité des commerces de base et des services.

Les parents les plus susceptibles d'avoir une perception peu positive de la qualité de leur milieu de vie sont ceux qui vivent dans un ménage à faible revenu (23 %) ou qui considèrent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille (23 %).

De plus, l'étude a révélé une corrélation entre la perception qu'ont les parents de la qualité de leur environnement et une expérience parentale perçue comme difficile. En effet, les parents ayant une perception négative sont proportionnellement plus susceptibles de présenter un niveau élevé de stress parental, de rencontrer des difficultés dans la gestion parentale et de mener une vie considérée comme très exigeante. « Ces résultats tendent ainsi à confirmer l'importance de tenir compte du milieu de vie lorsqu'on s'intéresse à la parentalité, bien que son influence soit généralement plus indirecte (Lacharité et autres 2015). »<sup>7</sup>

## Lieux publics, organismes communautaires et soutien à la parentalité

De manière générale, on peut déceler deux grandes tendances dans les familles fréquentant les lieux publics en ce qui a trait au contexte socioéconomique. Tout d'abord, on retrouve plus fréquemment en plus grande proportion les ménages plus nantis et les familles plus scolarisées du côté des terrains de sport et des arénas puis des clubs et des associations sportives.

En effet, les familles ayant fréquenté au moins une fois par semaine les arénas ou terrains de sport sont plus nombreuses chez celles à revenu moyen-élevé ou élevé (37 %) ainsi que celles dont le plus haut diplôme obtenu par l'un ou les deux parents est de niveau universitaire (35 %). Pour les familles ayant fréquenté un club ou une association sportive quelques fois par mois ou plus, les plus nanties y étaient en plus forte proportion à 24 % et à 24 % également pour les ménages dont le plus haut diplôme obtenu par l'un ou les deux parents est de niveau universitaire (contre 17 % secondaire et 8,5 % aucun diplôme).

Ensuite, si on s'attarde aux lieux prisés par les ménages à faible revenu, on peut voir qu'ils ont été en plus forte proportion à fréquenter quelques fois par année ou plus les organismes communautaires Famille (OCF) (27 %) ainsi que les centres communautaires et les centres de loisirs (41 %). On peut imaginer que les activités sportives, ayant parfois un coût plus élevé, sont plus accessibles aux ménages plus nantis, tandis que les OCF et les centres communautaires offrent davantage d'activités à bas prix, voire gratuites.

L'exception à cette tendance? Les bibliothèques ainsi que les parcs publics ou espaces verts qui réunissent des classes socioéconomiques plutôt diversifiées. Les bibliothèques ont été fréquentées au cours des 12 derniers mois au moins une fois par semaine par les familles dont l'un ou les deux parents détiennent un diplôme de niveau universitaire (9,6 %) comparativement à chacune des catégories de familles de niveau inférieur de scolarité. Les familles à faible revenu sont également en plus forte proportion à avoir fréquenté les bibliothèques que celles à revenu moyen-élevé ou élevé (10 % contre 6,2 %).

En ce qui concerne les services de soutien à la parentalité, on note que les familles plus scolarisées et à revenu moyen-élevé et élevé ont utilisé davantage les services de consultation individuelle, conjugale ou familiale (15 %) que celles à revenu moyen-faible (11,8 %) ou à faible revenu (11,8 %) tandis que les familles vivant dans un ménage à faible revenu ont utilisé en plus forte proportion les trois types de services suivants : groupes de soutien pour les parents (9 %), services de répit (5 %) et services de soutien téléphonique (5 %).

Sept parents sur dix disent n'avoir utilisé aucun service durant la dernière année. Parmi les parents qui ont dit n'avoir utilisé aucun service, mais qui en auraient eu besoin, on retrouve en proportion plus élevée les parents de niveau universitaire (18 %), vivant dans un ménage à faible revenu (20 %) ou percevant leurs revenus comme insuffisants pour subvenir aux besoins de base de leur famille (27,5 %). Quelles raisons mentionnent-ils pour ne pas y avoir eu recours? Les trois principales raisons évoquées sont le manque de connaissance des activités et services disponibles (69,5 %), le manque de temps (38,6 %) et le coût trop élevé (17,6 %).

En dernier lieu, la proportion de parents dont la famille a utilisé au moins un type de service d'aide alimentaire ou matérielle est plus élevée chez les familles à faible revenu (23,2 %) et aussi chez les parents n'ayant aucun diplôme (26,5 %).

## Conclusion

Le contexte socioéconomique, bien qu'ayant des effets notables sur plusieurs des aspects de la parentalité, ne divise pas aussi clairement les opposés des différents groupes auxquels on s'est intéressés dans ce document comme on aurait pu l'imaginer.

D'un côté, nous avons des familles plus scolarisées qui, pour la majorité, jouissent d'une meilleure situation économique, d'une meilleure santé physique et mentale, mais qui vivent une expérience parentale plus négative : ils sont en forte proportion à s'imposer très souvent de la pression vis-à-vis de leur rôle parental, à avoir un rythme de vie très exigeant, un stress parental plus élevé et une gestion parentale difficile. Est-ce que le fait que les parents soient plus éduqués signifie qu'ils ont une meilleure connaissance de ce qui peut contribuer à avoir des effets positifs ou négatifs sur le bien-être de leur famille et qu'ils s'imposent des standards élevés qui nuisent à leur expérience parentale? Comment peut-on les épauler sans qu'ils laissent tomber ce qu'ils considèrent comme étant important pour leur famille?

Et de l'autre côté, nous avons des familles à moyen-faible et faible revenu qui vont en contrepartie être plus propices à habiter dans un milieu de vie plus précaire, vivre un plus grand conflit travail-famille en raison de conditions de travail moins avantageuses, être en moins bonne santé physique et mentale (leurs enfants également), mais qui s'en sortent mieux sur certains fronts que les familles à plus haut revenu, tel que dans certains aspects de la relation coparentale et de la gestion des écrans. Ces familles ont-elles une bonne connaissance des ressources qui sont à leur disposition pour alléger leur quotidien, autant dans leur milieu de vie que dans leur milieu de travail? « Les municipalités ont, par exemple, un rôle important à jouer sur ce plan. À cet égard, soulignons qu'il existe au Québec près de 800 municipalités ou autres entités municipales qui disposent d'une politique familiale visant à mettre en place des actions pour le bien-être des familles, par exemple par l'aménagement de milieux de vie, les loisirs offerts, l'habitation ou le transport. »<sup>8</sup>

L'enquête sur la parentalité, ayant eu lieu en 2022, a inclus des parents âgés de 18 ans et plus, parents d'au moins un enfant âgé de 6 mois à 17 ans présent dans le ménage au moins 14 % du temps. Les parents ont été sélectionnés à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ. La collecte de données s'est déroulée en multimode, au moyen d'un questionnaire web ou téléphonique. Au total, 19 127 parents ont participé à l'enquête, dont 10 088 mères et 9 039 pères. La méthodologie utilisée permet d'inférer les résultats à l'ensemble des parents du Québec avec les mêmes caractéristiques (assurés RAMQ, 18 ans et +, enfants de 6 mois à 17 ans) en raison de la pondération qui permet de tenir compte de la non-réponse. Il est possible que l'impact de la pandémie ait pu influencer les résultats obtenus. Pour plus d'information sur la méthodologie, consultez le <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf>

1,2,3,4,5,6,7,8 LAVOIE, Amélie, et Alexis AUGER (2023). *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p.